143 rue des Vertes Campagnes,
01170 GEX

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 29 novembre 2022

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant	
Inspecteur de l'éducation nationale : M. G. COUPECHOUX				
MEMBRES VOTANTS				
NOM	**Présent**	**Excusé**		
Directrice de l'école - Présidente : Mme Isabelle LE ROY	X			
Adjoint au maire chargé des affaires scolaires : M. IVANEZ	X			
D.D.E.N		X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			**Remplaçant**	**Présent**
Mme Axelle BENAROUA		X	Mme Ilaria SILIPRANDI	X
Mme Christel BESSON BRABANT	X			
Mme Laura BERNIGAUD		X		
Mme Christelle BROC	X			
Mme Adeline CORDEL	X			
M. Sacha DANTON	X			
Mme Sandie HUSSARD	X			
Mme Anaïs MARTINEZ	X			
Mme Annaëlle PERRIER	X			
Mme Pauline POIZAT	X			
Mme Emeline RENARD	X			
Mme Lisa ROCHE		X		
M. Jonathan SAUVAGE		X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			**Suppléants assurant un remplacement**	**Présent**
Mme Delphine GORRIEZ	X			
Mme Juliana DA CONCEIÇAO PAIVA	X			
Mme Lucie BERTIN	X			
Mme Sylvie BARNIAUD	X			
Mme Clarisse GRELIER	X			
Mme Emilie BERAUD	X			
Mme Laïla BAKKASS		X	M. Amir KARANI	X
Mme Laura DALIGAULT		X	Mme Peggy CINQUIN	X
Mme Sandra PERRIN	X			
Mme Marion QUIQUEREZ	X			
VOIX CONSULTATIVE				
Mme A. CARMONA - Resp. Action Educative et Sports	X			
EILE : M. Omar EL MOUSTIT	X			
RASED : Mme P. DE BOIS-JOLLY / Mme S. MONTBARBON		X		
UPE2A : Mme Madeleine FAŸ	X			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES SUPPLEANTS n'assurant pas de remplacement				
Mme Déborah CATTET		X		
Mme Marjorie BOUDIER	X			
Mme Célia MONNIER		X		
M. Laurent BILLET		X		
Mme Fatima JENDOUBI		X		
Mme Fanny ARNOULD		X		
Mme Marion PETELET		X		

Procès-verbal établi le 5/12/2022

ECOLE ELEMENTAIRE
LES VERTES CAMPAGNES
143, rue des Vertes Campagnes
01170 GEX
04.50.41.77.67
ce.0010993z@ac-lyon.fr

La directrice de l'école
Nom : Isabelle LE ROY
Signature

La secrétaire de séance
Nom : Lucie BERTIN
Signature

1 – Présentation des membres du conseil d'école, bilan de rentrée, effectif de l'école, mission et organisation de la direction d'école

1.1 Tour de table des présents.

- Enseignants, UPE2A, EILE
- Parents délégués titulaires et suppléants
- Adjoint aux affaires scolaires M. Ivanez
- Responsable vie scolaire Mme Carmona

Désignation de deux secrétaires de séance (enseignante + parent pour relecture) : Adeline Cordel et Lucie Bertin

1.2. Bilan de rentrée, effectif, répartition

La rentrée, avec l'allègement du protocole COVID s'est très bien déroulée.
L'école compte 10 classes pour un effectif total de **237 élèves** au 16/9 et porté à **245** (+8) à cette date.
45 CP / 62 CE1 / 55 CE2 / 45 CM1 / 38 CM2 avec encore 2 élèves (CM2) à venir en mars 2023.

Classe de CP1 Ilaria SILIPRANDI	**Classe de CP2** Annaëlle PERRIER Laura BERNIGAUD	**Classe de CE1a** Sandie HUSSARD	**Classe de CE1b** Adeline CORDEL	**Classe de CE1/CE2** Christelle BROC Emeline RENARD
22	23	26	25	11 CE1/14 CE2 = 25
Classe de CE2 Pauline POIZAT Lisa ROCHE	**Classe de CE2/CM1** Anaïs MARTINEZ	**Classe de CM1** Jonathan SAUVAGE Emeline RENARD	**Classe de CM1/CM2** Sacha DANTON Emeline RENARD	**Classe de CM2** Christel BESSON-BRABANT Emeline RENARD
26	15 CE2/ 10 CM1 = 25	25	10 CM1 / 13 CM2 = 23	25

1.3 Mission et organisation de la direction d'école

Madame Le Roy titulaire de la direction de l'école maternelle, a été nommée à titre provisoire à la direction de l'école élémentaire.
Elle est totalement déchargée de classe, se partage donc entre les 2 écoles, sur la totalité des locaux, avec 2 bureaux, 2 lignes téléphoniques et 2 entités administratives.
Cela correspond à 17 classes, 14 adultes en maternelle et 14 enseignants en élémentaire.
En cas d'urgence et d'absence physique de la directrice, Madame HUSSARD assure l'intérim de direction.

2 – Points sur la situation sanitaire et les incidences organisationnelles dans l'école

2.1 Protocole en vigueur

A la rentrée de septembre, le protocole sanitaire a été fixé au niveau socle (le plus bas).
Cependant le cadre sanitaire est toujours en vigueur :
1/ En cas de fièvre (38° ou plus) ou de symptômes évocateurs du COVID-19 (fièvre, maux de tête, diarrhée... >> consulter la FAQ page 5) l'enfant ne doit pas se rendre à l'école, y compris s'il a été infecté par le COVID-19 depuis moins de deux mois.
2/ Si des symptômes évocateurs du COVID-19 surviennent durant le temps scolaire, il est demandé aux parents de venir chercher l'enfant dès que possible et de le faire tester (un autotest ou un test antigénique dans une pharmacie ou un test PCR en laboratoire). Dans ce cas, il sera isolé et doté d'un masque, sauf en maternelle.

3/ Si un enfant est positif au COVID-19, il ne doit pas se rendre à l'école et il devra respecter les règles d'isolement (7 jours qui peuvent être réduits à 5 en cas de test antigénique ou PCR négatif et en l'absence de symptômes depuis 48h). Puis, il est recommandé le port du masque 7 jours après la période d'isolement pour les élèves à partir du CP.
4/ Lorsqu'un cas positif est identifié à l'école, les élèves qui sont dans la même classe ou dans un même groupe, sont cas contact à risque et sont informés par courriel.
C'est au service scolaire d'informer les familles des élèves cas contact dans un autre cadre (périscolaire).

Les cas contacts doivent réaliser un test de dépistage 2 jours après avoir été prévenus >> Si le test est positif, il faut informer l'école et suivre les consignes d'isolement. Le port du masque leur est recommandé.

Le brassage entre les classes est autorisé.

2.2 Organisation des entrées/sorties et de la restauration scolaire

Retour à la normale, c'est-à-dire que les entrées se font par le portail principal pour tous les élèves, les sorties sont divisées entre le portail principal (5 classes) et le portail à l'arrière, côté cour (5 classes) pour limiter la circulation dans le couloir et l'attente au portail.
L'organisation de la restauration scolaire est normale.

2.3 Plan de continuité pédagogique

Il est demandé par l'Institution de prévoir un Plan de continuité pédagogique pour chaque école.
Ce Plan de continuité pédagogique présente l'organisation des apprentissages retenue par classe ou par niveau, en cas de fermeture de classe et prévoit également les modalités de travail et de communication entre les familles et l'enseignant.
Enfin, il définit également les modalités dans le cas de difficultés informatiques.

3 – Présentation des dispositifs présents sur l'école : RASED, UPE2A et EILE, CNI ; Intervenant musique, conseil d'élèves, CMJ

3.1 RASED
La psychologue scolaire, Mme MONTBARBON, intervient et privilégie l'orientation des CM1 et CM2, puis traite les troubles de l'apprentissage et du comportement en collaboration avec Mme De BoisJolly, maîtresse rééducatrice spécialisée, qui prend en charge des élèves de l'école le lundi matin. Les autres jours elles interviennent sur d'autres écoles du secteur.

3.2 UPE2A (Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants): Présentation par Mme FAŸ enseignante UPE2A, rattachée à l'école.
Mme Fay prend en charge les élèves allophones arrivants de 12 écoles du secteur et intervient dans 4 écoles dont l'école élémentaire des Vertes Campagnes les lundis AM et vendredis matin pour 5 élèves de l'école.
Elle met à disposition des enseignants des outils pour aider à leur prise en charge au quotidien dans la classe, elle établit un test de positionnement puis les prend en petits groupes de travail les 2 demi-journées. La prise en charge dure habituellement une année scolaire.
Ce dispositif n'existe pas en maternelle.

3.3 EILE (enseignements internationaux de langues étrangères) : dans l'école ce dispositif se limite à la langue arabe (présentation différée à 19h30 après les cours).
M. EL MOUSTIT, enseignant de langue arabe est mis à disposition par l'Ambassade du Maroc dans plusieurs écoles du Pays de Gex. Il intervient aux Vertes Campagnes depuis 2018/2019, le mardi soir après la classe donc hors temps scolaire ordinaire. Ce dispositif est ouvert à tous avec une priorité pour les élèves arabophones.
Deux groupes ont été constitués : 16h15-17h45 pour 10 élèves débutants (CE1) et 17h45-19h15 pour 11 élèves du CE2 au CM2.

3.4. CNI (cours nationaux intégrés)
Il s'agit de cours en langues étrangères, dispensés au Lycée International et destinés aux enfants dont la langue étudiée est la langue maternelle.
Dans le pays de Gex, il s'agit des langues suivantes : anglais, allemand, italien, espagnol et néerlandais.
C'est une démarche des familles, nous servons d'intermédiaire dans la communication mais aussi dans le bilan des acquisitions qui est intégré au LSU.

3.5 Intervenant musique
Nous accueillons cette année, comme l'année dernière, Candice FOMOA, intervenante des CMR, pour le projet « Chanter les émotions », dans le cadre d'un plan chorale. Elle intervient chaque semaine, les vendredis, pour toutes les classes élémentaires, pour des séances de 35 min. Cette intervention est financée par la Municipalité, que nous remercions. L'intervention est de très grande qualité.
La finalité est de présenter un spectacle de chorale à la fête de l'école.

3.6 Conseil d'élèves et CMJ
Cette année a vu le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes qui regroupe les représentants élèves élus parmi les CM1 de toutes les écoles de Gex. Nos quatre élus sont
Mathilde BESSON-BRABANT, Maïa HUAUX, Maël NOWICKI, Juliette VISEUR.
Le CMJ a été officiellement installé par M. Le Maire le 15 novembre. Les membres siègeront pendant 2 ans.

Intervention de M. Ivanez : Ces élus participent aux événements citoyens de la commune. Ils auront leur première séance de travail début décembre pour établir les priorités parmi les projets suggérés dans leur campagne et qu'ils veulent conduire ensemble sur les 2 ans de leur mandat.

Cette année le conseil d'élèves a été renouvelé par l'élection dans chaque classe d'un titulaire et d'un suppléant. L'installation et la présentation devant toutes les classes s'est faite le lundi 7 novembre. Le conseil se réunira 3 fois dans l'année dont une fois d'ici les vacances de Noël.

4 - Règlement intérieur de l'école : points modifiés et approbation

Le Règlement Intérieur a été envoyé aux membres du conseil pour lecture avant le vote d'approbation.

Cette année 2022, nous avons ajouté dans le règlement

- Des points sur ce qui pouvait être possiblement modifiés en cas de crise sanitaire (horaires, organisation des entrées/sorties, récréation, goûters, etc ...).
- Un point sur l'interdiction de tous les objets connectés a été rajouté.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

5 – Prévisions d'effectifs rentrée 2023 et incidences

Afin de prévoir les ouvertures de classes et d'anticiper les aménagements de locaux, l'Inspection Académique demande aux directions d'école d'effectuer au 15/11 une prévision d'effectifs pour la rentrée 2023.
Pour cela, on se fait aider par la municipalité qui peut recenser les arrivées des 3ans et celles dans le cadre des projets d'urbanisme.

Contrairement aux années antérieures, cette rentrée 2023 s'annoncent plus compliquée à anticiper compte-tenu des gros projets d'urbanisme dans le quartier.

Voici au 15 novembre 2022, les données fournies par la mairie et la projection pour la rentrée 2023 :

	CYCLE II			CYCLE III		Total
Niveaux	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes						**10**
Effectifs constatés (au 14/11/2022)	44	62	55	45	38	244
Montée pédagogique	51	44	62	55	45	**257**
Entrées (directeur)	3	3	4	4	3	**17**
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	**0**
TOTAL* (directeur)	**54**	**47**	**66**	**59**	**48**	274
						+30 élèves

Cette année nous n'avons que 38 CM2 qui partent et nous devrions accueillir une cinquantaine de CP (actuellement 57 GS à Vertes Campagnes maternelle ramené à 51 pour tenir compte des départs vers l'école Jeanne d'Arc) soit une augmentation de 13 élèves.
S'ajoutent 17 élèves supplémentaires : estimation du service urbanisme avec le nouveau quartier "Terre d'harmonie".

Incidence sur les locaux, en cas de création de classe : En supposant qu'il y ait une création de classe (peu probable avec une moyenne de 27,4/classe).
Sont disponibles : la salle informatique (salle plus petite qu'une salle de classe) + la salle de BCD qui sert aussi à l'intervenant MUSIQUE
La salle BCD peut servir de salle de classe avec les aménagements intérieurs (TBI, mobilier) à prévoir au budget 2023.
La salle informatique pourrait récupérer la BCD mais elle ne pourrait plus servir de salle de réunion et difficilement de salle pour le périscolaire du mercredi (stockage de toutes les étagères de livres et du matériel informatique).
Les sanitaires sont en nombre tout juste suffisant en situation sanitaire normale. En cas de changement de niveau du protocole obligeant un lavage des mains plus contraignant, le nombre sera insuffisant et ce sera très impactant sur l'organisation générale.

Une réflexion sur le déplacement de la zone tampon est recommandée.

Intervention de M. Ivanez : Ces prévisions sont très compliquées à faire et proposer un sondage aux familles ne donnent pas des réponses fiables par manque de retours suffisants.
Prévoir un équipement complet de classe (mobilier, tableau etc...) sera possible budgétairement.

6 - Exercice incendie et PPMS

***Exercice incendie**
Un exercice incendie a eu lieu le 3 octobre. Toutes les classes étaient prévenues, mais sans connaitre l'heure exacte, et ont rejoint rapidement le point de regroupement dans la cour en moins de 2 minutes.

Il est prévu d'effectuer un autre exercice incendie obligatoire de manière impromptue, avec localisation d'un début d'incendie dans les locaux (fumée ?) ou autre scénario, l'objectif étant de confronter les équipes à toutes les possibilités d'évacuation.

***PPMS** :
Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) est un document obligatoire dans les écoles et mis à jour chaque année. Son objectif est d'assurer la sécurité de l'ensemble des élèves et des adultes de l'école en cas de survenue d'un risque extérieur à l'école (intrusion/attentat, risque naturel ou technologique).

Il contient des procédures à suivre en cas de survenue d'un des risques précédents.

Deux types de PPMS sont rédigés :

- Le premier type de PPMS concerne « les risques majeurs » naturels ou technologiques : inondation, feu de forêt, tempête, séisme, glissement de terrain, avalanche, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses (cette liste est éditée par la Préfecture).

Dans ce cas, une seule procédure est à réaliser : se confiner, sauf si les délais sont suffisants pour faire une évacuation organisée préventive pilotée par les autorités.

- Le deuxième type de PPMS est pour le risque « attentat, intrusion ».

Le plan Vigipirate est actuellement de niveau 2 sur 3 (sécurité renforcée - risque attentats).
Dans ce cas, 2 types de procédures sont à réaliser en fonction de la localisation du danger : s'échapper ou se confiner. En fonction du danger, certaines classes peuvent être amenées à se confiner pendant que d'autres s'échappent ! Toute la difficulté est l'appréciation de la localisation du danger.

Un exercice de PPMS a été effectué le 14 octobre pour le risque relatif à une intrusion/attentat sous forme d'un confinement sauf pour la classe de CM1 qui a fui (car dans la cour au moment de l'alerte). Il a été très satisfaisant. Il a cependant montré un dysfonctionnement dans la levée de l'alerte entre le bâtiment élémentaire et maternelle >> A voir avec les Services Techniques.

Le prochain exercice concernera les risques majeurs et possiblement le confinement dans une salle (la salle ovale) pour tester le risque « accident transport matières dangereuses / nuage toxique ».

6 – Travaux réalisés / à réaliser – Equipements informatiques et bureautiques

***Travaux réalisés**
L'équipe enseignante remercie la mairie et les agents d'entretien pour les petits travaux réalisés dans les classes à la demande des enseignants. Elle remercie aussi tous les techniciens municipaux qui interviennent toujours avec promptitude et courtoisie.

***Travaux demandés à prévoir** : aucune demande à ce jour

Intervention de Madame Cinquin : Où en est-on du projet d'agrandissement du préau ?
Réponse de M. Ivanez : le projet n'a pas été étudié car nous avons lancé il y a deux ans une étude globale auprès d'un cabinet spécialisé concernant tous les groupes scolaires de la commune de Gex. Il s'agit d'étudier soit des extensions des écoles actuelles, soit la création d'un nouveau groupe scolaire (avec restauration et accueil périscolaire) nécessaires pour absorber tous les nouveaux élèves issus des projets d'urbanisme sur toute la commune.
Tous les scénarios ont été remis à la commune qui est en train d'étudier leur faisabilité et leur chiffrage.
On est dans la phase d'arbitrage, pour l'instant rien n'a encore été décidé.
D'ici là, il n'y aura aucun autre aménagement d'envergure (pas d'extension ni de gros travaux) sur l'école des Vertes Campagnes.

*** Mobiliers de classe :** il est demandé de prévoir le renouvellement du mobilier de certaines classes car très vieux et non réglable en hauteur (classe de CM1, classe de CM1/CM2...). Un inventaire précis est prévu au 1er trimestre avec Mme Carmona.

***Equipements informatiques et bureautique : point de situation**
1/ les TBI ont régulièrement des dysfonctionnements et nous sollicitons régulièrement les services techniques à ce sujet (au moins 1 fois / semaine en début d'année).
Ils se sont aperçus notamment que les vidéoprojecteurs n'étaient pas régulièrement dépoussiérés.
Nous n'avons pas l'impression qu'un entretien préventif (annuel ?) soit effectué par la société installatrice.

2/ la moitié des enseignants est obligé d'utiliser son ordinateur personnel en raison de dysfonctionnements du matériel fourni par TILT avec les TBI.
> système d'exploitation plus mis à jour
> vitesse de travail catastrophique
> portable sans batterie donc sans autonomie
> connectique obsolète
La même problématique concerne les autres écoles élémentaires Parozet et Perdtemps.

Mme Carmona travaille sur un plan complet de revalorisation des équipements des écoles incluant notamment l'arrivée de la fibre à l'école fin 2023 (cela dépend du prestataire du Département, le SIEa), et donc d'équiper l'école pour 2024/2025.

Mais en attendant, nous souhaiterions que les équipements soient à minima mis à jour et entretenus afin que les enseignants ne soient plus obligés de prendre leur matériel personnel et qu'ils disposent d'équipements qui fonctionnent normalement et quotidiennement (sans panne ni clignotements etc...).

Intervention de Mme Carmona et M. Ivanez : On a bien pris la mesure du problème. Nous allons étudier le contrat de maintenance avec la société Tilt, et voir ce qui peut être fait avec Mme Hanotte, la responsable informatique mairie.

7 – Point de situation sur le projet d'école et sur les projets de classes

Le nouveau projet d'école 2022-2026 doit normalement être travaillé cette année, notamment par la rédaction du diagnostic et des axes de travail.

7.1 Projets complémentaires

a/ « Non au harcèlement »

L'Education Nationale a mis en place courant octobre 2022 le programme pHARe = plan de prévention du harcèlement en milieu scolaire. Outre une équipe ressource au niveau de la Circonscription, ce plan est principalement à la charge des équipes de l'école pour :

- La prise en charge de situation de harcèlement ;
- Prévoir un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement ;
- Mettre un place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels ;
- Participer à des temps forts institutionnels ;
- Dispenser 10 heures d'apprentissages annuelles du CP au CM2.

Sans attendre ce plan, l'équipe participe chaque année à la Journée nationale contre le harcèlement entre élèves, **le jeudi 10 novembre 2022** : temps de classe consacré à parler de ce sujet avec les élèves en appui sur les ressources ministérielles.

b/ Projet municipal d'écopâturage : les moutons dans le pré de l'école.
Le jeudi 20 octobre toutes les classes de maternelle, le matin, puis les classes élémentaires du CP au CE2, l'après-midi, ont pu profiter d'un temps de découverte des moutons qui s'étaient installés dans le pré élémentaire. Le berger leur a présenté les moutons et a expliqué le travail du chien de berger aux plus grands.
Cette intervention est de grande qualité car le berger est très accessible aux élèves. Ces séances scolaires sont financées par la mairie de Gex.

c/ Journée "spéciale écoles" du festival de jeux LudiDARX 2022 (30 septembre)
En collaboration avec la municipalité, avant l'ouverture officielle du festival, il a été proposé aux écoles de Gex de venir à la Halle Perdtemps où des animateurs bénévoles de l'association "Les DARX Fantastiques" ont pris en charge les classes pendant 1h15 afin d'expliquer les valeurs autour des jeux de société (communication, respect, coopération... = environ 15 minutes) et surtout leur proposer de jouer aux centaines de jeux qui seront mis à leur disposition (environ une heure). Les 4 classes de cycle 3 (CE2/CM1 – CM1 – CM1/CM2 – CM2) ont pu profiter de ce temps de jeu.

7.2 Projets de classes sur la période septembre-décembre:

Piscine :

Intervention des enseignantes : les classes de CP1 et CP2, les classes de CE1a et CE1b et les CE1 de la classe de CE1/CE2 ont bénéficié de 10 à 12 séances de piscine réparties sur 5 à 6 semaines, 2 fois/semaine. En fin de CE1, les élèves passent leur « brevet d'aisance aquatique ».

Intervention de Mme Cordel : Cette organisation de 2 séances/semaine est très bénéfique aux progrès qui sont plus rapides et plus visibles.

Intervention de Mme Grelier : Est-il prévu des séances de rattrapages pour les CE2 qui n'auront pas pu bénéficier des 2 années piscine pour cause de Covid ?

Intervention de Mme Besson-Brabant : on a eu plus de créneaux mais pas suffisamment pour rattraper cette période. Ils referont piscine en CM1 et CM2 pour le cycle « savoir nager ».

Intervention de Mme Carmona : Avec l'arrivée du Conseiller Pédagogique M. Rivière, l'activité piscine a été revue en concertation avec la cheffe de bassin madame Sabine Fenet. Les niveaux CP-CE1 puis CM1-CM2 ont été privilégiés. Il n'était pas possible d'intégrer les CE2 dans le planning de bassin.

Tennis : classes de CE2/CM1 + CM1

Intervention de Mme Martinez : les classes de CE2/CM1 et de CM1 bénéficient d'un cycle tennis avec un moniteur du Tennis Club de Gex , monsieur Xavier Maire. Ils se rendent une fois par semaine, le mardi AM (classe de Mme Martinez) ou le jeudi AM (classe de M. Sauvage) au tennis de Gex, pour 1 h de séance sur 7 semaines.

Du matériel est prêté pour les séances de sport à l'école. Le cycle se terminera le vendredi 16 décembre par une rencontre entre les 2 classes.

Ils profitent des bus piscine de cette période afin de limiter la dépense. L'intervention du moniteur est prise en charge par la COOP de l'école.

Bibliothèque Municipale de Gex: classe de CP2 + CM2

Intervention de Mme Besson-Brabant : sont prévues 3 sorties pour nos 2 classes. Nous avons déjà fait la première sortie le 21/10 pour les CP2 et le 25/11 pour les CM2.

L'équipe de la bibliothèque est très contente de reprendre l'accueil de classes qui s'était arrêté avec le Covid. Elle apprécie également d'avoir des plus grands.

Intervention de Mme Perrier : la première séance a consisté en la découverte de la bibliothèque en tant qu'ancienne prison. L'équipe nous met à disposition des livres en fonction des thèmes travaillés ce qui est très appréciable. Notre prochaine séance est programmée le 13 décembre.

Sortie nature : Classe de CP2

Intervention de Mme Perrier : Le 18/11 nous avons fait une sortie de proximité avec un accompagnateur de moyenne montage, madame Rose-May HALBOT pour découvrir la nature au travers des 5 sens, sous la forme de jeux.

La deuxième partie du projet se déroulera le 26 mai 2023 avec une journée à Lajoux avec cette accompagnatrice.

Le bus sera partagé avec la classe de CE1b (Mme Cordel).

Projet « potager »

Intervention de Mme Cordel : le projet est devenu un « projet bulbes » car moins contraignant pour l'arrosage. Nous avons planté nos bulbes dans nos carrés de potager avant les vacances de Toussaint et nous espérons que cela va pousser. Les classes participantes sont

- *Classe de CE1b (Mme Cordel)*
- *Classe de CE1a (Mme Hussard)*
- *Classe de CE2/CM1 (Mme Martinez)*
- *Classe de CE1/CE2 (Mme Broc)*

7.3 Projets de classes à venir prochainement :

Animations natures avec Pays de Gex Agglo et la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura

Intervention de Mme Martinez : Ces animations sont proposées sur inscriptions pour les classes du CE2 au CM2 et nous avons eu la chance d'avoir 3 classes sélectionnées :

- *Classe de CM1 (M. Sauvage)* : lecture de paysage.
- *Classe de CE2/CM1 (Mme Martinez)* : la forêt.
- *Classe de CE1/CE2 (Mme Broc)* : la ressource en eau.

Ces animations scolaires sont totalement gratuites pour les écoles. Elles se déroulent en 3 temps : 1/2j en classe avec un intervenant – 1j sur site dans le parc du Haut Jura – 1/2j retour en classe avec l'intervenant pour un quizz. Toutes les interventions ainsi que les transports sont pris en charge par Pays de Gex Agglo.

Intervention de Mme Le Roy : Toutes les classes n'ont pas pu obtenir ce qui était souhaité. Pays de Gex Agglo a réalisé un sondage à l'issue de cette période d'inscription pour recenser les classes qui n'avaient pas obtenu leur thème afin de calibrer l'offre différemment l'année prochaine.

Ski de fond :

Intervention de Mme Besson-Brabant : 3 classes feront 4 sorties à la journée en période 3 (janvier-février) pour développer les capacités motrices des élèves en ski de fond.

- *Classe de CM2 (Mme Besson-Brabant) : le mardi*
- *Classe de CE2 (Mme Poizat)* : le vendredi
- *Classe de CE1/CE2 (Mme Broc)* : le mardi

C'est un gros budget d'environ 1500€/classe. Nous sommes accompagnés de parents agréés et c'est assez compliqué d'avoir le nombre suffisant. Prendre des moniteurs est possible mais cela augmente encore le budget de 200€/sortie.

Intervention de Mme Grelier : des parents m'ont signalé que c'était coûteux d'accompagner, en temps et en argent.

Intervention de Mme Le Roy et Mme Besson-Brabant, M. Danton : Effectivement maintenant la location du matériel n'est pas prise en charge au moment du passage de l'agrément et les parents prennent congé pour nous accompagner.

Faute de parents accompagnateurs disponibles, le projet ski de fond n'a pas pu être mis en place pour la classe de CM1/CM2.

Raquettes :

Intervention de Mmes Cordel et Perrier : Nous profiterons du bus de ski du vendredi (avec Mme Poizat) pour faire des sorties raquettes pour les classes de

- *CE1b (Mme Cordel) le 13/01/2023*
- *CP1 (Mme Siliprandi) le 27/01*
- *CP2 (Mme Perrier) le 20/01*

8 – Evaluations nationales et LSU

En septembre ont eu lieu des évaluations-repères pour les CP et CE1.

A ce jour nous n'avons pas la synthèse des résultats nationaux, départementaux ou de la circonscription.

Tous les résultats individuels ont été communiqué aux familles. Un rendez-vous leur est proposé par les enseignantes lorsque cela est nécessaire et/ou sur demande des familles.

Une analyse est faite lors du Conseil de cycle, entre les enseignantes de GS et CP puis entre les enseignantes de CP et CE1 pour réguler les apprentissages au regard des compétences les moins réussies par la cohorte concernée.

En Février 2023 il y aura la 2ème phase pour les CP.

9 – Activités Pédagogiques Complémentaires

Comme chaque année, des Activités Pédagogiques Complémentaires sont organisées par les enseignants, après accord des familles, hors temps scolaires, pour tous les élèves dont des besoins de soutien et/ou de renforcement auront été identifiés dans un domaine de compétences donné.

10 – Point budgétaire 2022

En complément d'un budget de fonctionnement pour chacune des classes et l'école, qui s'élève à 14000€, nous avons un budget « investissement » d'un montant de 2400€ donné par la mairie. Ce budget nous a permis l'achat de petits mobiliers pour les classes.
Nous avons également fait une demande pour une subvention municipale de 2000€ pour le projet ski de fond 2021/2022 qui a été acceptée. Nous remercions la mairie pour son soutien.
Nous disposons également d'un budget transport de 9000€.
Ce budget couvre tout juste les bus pour l'activité piscine :
A savoir : nous avons 8 classes chaque année qui doivent aller à la piscine (les CP, CE1 puis les CM1, CM2). Seuls les CE2 n'y vont pas.
Chaque trajet piscine coute 100€ (une seule classe y va à la fois) et le cycle dure en moyenne 10 séances.
Cela fait donc un budget total de 1000€/classe.
Ce budget est incompressible. En conséquence il ne nous reste que 1000€ pour d'autres prises en charge, contrairement aux autres écoles de Gex qui disposent d'un budget de 6500€ pour Perdtemps et Parozet pour toutes ces autres prises en charge hors piscine puisqu'ils peuvent s'y rendre à pied ou qu'ils payent moins cher car plus près et pour un nombre de classes plus faible.
Je demande donc, par mesure d'équité entre les écoles et afin de ne pas pénaliser les élèves des VC au motif qu'ils sont éloignés de toutes les infrastructures municipales que le budget soit de 8000€ (piscine) + fixe comme les autres écoles au prorata du nombre de classes.

Intervention de Madame Cinquin : Comment ont été établis ces budgets transport pour les écoles ?

Réponse de Mme Carmona : on ne sait pas car ils ont été établi avant notre arrivée. On ne s'est pas encore penché sur la question mais on va regarder cela de plus près pour réajuster au mieux et proratiser.

11. présentation des associations partenaires de l'école

Toutes les activités et sorties de l'année 2021/2022 ont été financées avec les dons des familles et les participations du SOU des Ecoles de Gex et de l'Association La Verte Altitude.
Nous remercions toutes les personnes actives dans ces associations pour leur investissement.

12 – Points divers : Questions des parents

1/ Peut-on limiter les chiens aux abords de l'école (notamment ceux du centre commercial en liberté)
Réponse de M. Ivanez : Comme c'est le domaine public, l'interdiction n'est pas possible. Il faut regarder si un arrêté municipal existe ; nous verrons cela avec la Police Municipale.
Intervention de Mme Le Roy : comme suggéré en maternelle, je pourrais envoyer un mail pour inciter les familles à ne pas venir avec leur chien ou à ne pas s'approcher du portail.
Je peux également aller voir le gérant de tabac/presse pour le sensibiliser au sujet.

2/ De la même façon, que peut-on faire pour limiter les fumeurs devant le portail ?
Intervention de Mme Le Roy : L'espace devant le portail est un espace public qui n'est pas de la compétence de la direction d'école. Comme c'est public, il n'est pas possible d'interdire de fumer dans cette zone mais on peut travailler sur un affichage incitatif. Je peux également envoyer un mail pour sensibiliser les parents.

3/ On observe une baisse de qualité de la restauration scolaire.
Intervention de Mme Le Roy : cette remarque est unique. Je voudrais savoir si les parents qui sont présents ce soir ont le même ressenti ?
Réponse de Mme Da Conceiçao Paiva : autour de moi, les enfants se plaignent davantage de l'abondance de sauce dans tous les plats et qu'il n'est pas possible d'avoir les entrées et les plats sans sauce. Mais ce n'est pas nouveau.

C'est souvent trop fort (épicé) et ils n'aiment pas comme nous pourrions aimer cela. Il faudrait que les garnitures soient proposées nature plutôt qu'à la crème etc… et que les entrées ne soient pas obligatoirement servies avec la vinaigrette. Cela pourrait être plus varié aussi.
Intervention de M. Ivanez : cela peut être discuté à la commission « menus ».
Intervention de Mme Carmona : A cette commission « menus », le fournisseur présente ses plats. Nous choisissons parmi ce choix-là. Donc on ne peut pas tout changer. Les élèves pourraient nous faire remonter les problèmes à travers un questionnaire, par exemple avec les conseils d'élèves.
Intervention de Mme Bertin : c'est plus facile pour les entrées de retirer la sauce car on la met dans l'assiette avant que les enfants arrivent. On peut attendre et leur demander.

4/ Est-ce que la mairie pourrait modifier le règlement de la cantine afin qu'en cas d'absence de professeur, les repas des enfants inscrits en mode occasionnel ne soient pas facturés aux parents qui arrivent à se débrouiller pour ne pas les mettre à l'école ce jour-là.

Réponse de M. Ivanez : il faut en discuter en commission scolaire.

5/ Peut-on trouver une solution pérenne pour régler le problème de stationnement interdit aux abords de l'école notamment dans le cul de sac du centre commercial
Suggestion : contrôles inopinés de la police municipale – Intervention du vigile du centre commercial ? Message de l'école ?

Intervention de Mme Carmona et M. Ivanez : Cet espace est privé, propriété du centre commercial donc aucune interdiction ne peut être émise par la Municipalité ni par l'école.
La mairie a décidé de sensibiliser les familles par un message qui sera validé par la Police Municipale, transmis via le portail familles sur la dangerosité de cet accès et le rappel à la loi (accès interdit) et les contrôles possibles. Il pourrait y avoir aussi une communication de l'école.
Intervention de Mme Perrin : le centre commercial n'engagera pas de travaux dans cet espace car il n'a aucune raison de faire cette dépense pour la sécurité des élèves.

Le conseil d'école s'est achevé à 20h40.

Le prochain conseil d'école est prévu le 14 mars 2023 à 18h00.

ECOLE ELEMENTAIRE
LES VERTES CAMPAGNES
143, rue des Vertes Campagnes
01170 GEX
04.50.41.77.67
ce.0010993z@ac-lyon.fr

La secrétaire de séance,
Mme Lucie BERTIN

La directrice
Madame Isabelle LE ROY